



PAR COURRIEL

Québec, 28 octobre 2024

Madame Manon Boivin  
Directrice générale  
Groupe entreprises en santé  
555, boulevard René-Lévesque O, bureau 555  
Montréal (Québec) H2Z 1B1

Madame la Directrice générale,

Dans le cadre du Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux est heureux de vous accorder une somme non récurrente de 850 000 \$ pour l'exercice financier 2024-2025, et ce, afin de mettre en œuvre les actions 3.3.1, 3.3.2 et 3.3.3 décrites dans l'annexe 1 de la convention ci-jointe.

Un versement de 680 000 \$, équivalant à 80 % de la somme, vous sera transmis dans les plus brefs délais. Le montant résiduel vous sera versé à la suite de l'analyse de la reddition de comptes 2024-2025.

La convention ci-jointe décrit les exigences liées aux subventions pour l'année financière 2024-2025. Celle-ci devra être signée et retournée à l'adresse [dgsp@msss.gouv.qc.ca](mailto:dgsp@msss.gouv.qc.ca), et ce, dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Horacio Arruda, M.D., FRCPC

p. j. 1

N/Réf. 24-SP-00373-016

Édifice Catherine-De Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
Téléphone : 581 814-9100, poste 62523  
Télécopieur : 418 266-6707  
[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)